

A.P.M.E.P.

VOTE 2011

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

**Votre vote doit être posté avant
le 3 juin 2011***
(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juin 2011.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité National (la moitié des sièges régionaux). Ainsi les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 3 juin 20*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II – RAPPORT D'ACTIVITE 2010

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

Présenté par le Bureau National

1. Introduction

Depuis quelques années, désormais ne figurent, dans ce rapport, que les actions de l'APMEP. La plaquette « Visages de l'APMEP » assure la présentation de notre association ainsi que les nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le comité de juin. Elle sera complétée et entièrement remodelée en 2011, intégrant le texte d'orientation.

Sur le site de l'association figurent aussi désormais, presque en temps réel, toutes les actions de l'APMEP : les courriers envoyés à l'institution, l'agenda du bureau national, la présentation des nouvelles brochures. Le site devient de plus en plus l'organe de communication de l'APMEP. Il sera amené à évoluer fortement dans les années à venir.

2. Le travail interne

2.1 Les lieux de travail dans l'association

2.1.1 Le comité national

Le comité s'est réuni **27 et 28 mars**, les **26 et 27 juin**, ainsi que les **20 et 21 novembre 2010**.

Relevé de décisions du comité des 27 et 28 mars 2010

- Le comité donne son accord pour que les rapports d'activité et financiers soient proposés au vote des adhérents.
- Le comité a approuvé à l'unanimité moins une abstention le texte sur la mise en place de la réforme de la nouvelle seconde à la rentrée 2010.
- Les tarifs des adhésions jumelées et des adhésions pour les étrangers seront soumises au vote du comité de juin.
- Le comité a approuvé à l'unanimité moins une abstention, les propositions pour la formation continue des enseignants.

- Le comité s'est exprimé sur le projet de texte d'orientation présenté par le bureau national. Ce projet sera largement discuté au sein de chaque régionale et de chaque groupe de travail ou commissions nationales qui feront remonter les remarques ou suggestions.
- Le colloque du centenaire se déroulera le vendredi 22 octobre 2010 au Collège de France.

Relevé de décisions du comité des 26 et 27 juin 2009

- Approbation du compte rendu du comité de mars 2010
- Nouveau bureau élu par le comité national le 27 juin 2010

Président : Eric Barbazo

Vice présidente, responsable adjointe du lycée et de la communication avec les Régionales : Dominique Grihon

Trésorier : Mickael Gagin

Responsable enseignement supérieur : Bernard Egger

Responsable du lycée : Marie Joséphe Schmitt

Coresponsable du lycée : Olivier Boulet

Responsable du collège : Karine Sermanson

Responsable de la formation et de l'enseignement primaire: Rémi Duvert

Responsable relations internationales : Michel Fréchet

Responsable du lycée professionnel : Emmanuelle Laffont.

- **Acquis, positions et revendications**

Le comité approuve le texte à paraître dans la nouvelle plaquette 2010-2011.

- **Cotisations et abonnements**

Une nouvelle formule d'abonnement est proposée aux étudiants :

Proposition d'une Formule "Étudiants M2" : 20 euros pour l'adhésion en tant que membre associé + BGV + Plot, sans brochure cadeau.

Un premier bilan sera fait dans un an. Les stagiaires pourront toujours bénéficier de la première adhésion à 30 euros.

Les Régionales peuvent éventuellement participer en proposant des réductions sur la somme de 20 euros (ou même une prise en charge totale)

Approuvé à l'unanimité

Quelques principes sont rappelés :

- Une adhésion souscrite au premier octobre de l'année n reçoit les publications jusqu'au 1er octobre de l'année n + 1.
 - Premières adhésions : maintien des mêmes tarifs qu'en 2009-2010.
 - Renouvellement : pas de modification.
 - Abonnements : ils sont destinés aux établissements ou aux personnes physiques qui ne peuvent pas adhérer statutairement. Peu d'établissements sont adhérents. Plus encore, actuellement les restrictions budgétaires font que les établissements suppriment des adhésions.
 - Adhésions de membres de sociétés mathématiques partenaires : réduction de prix des abonnements. Il s'agit de créer des liens avec les sociétés savantes (par exemple la SMF)
- Les tarifs sont approuvés à l'unanimité

Ristournes aux régionales

4 euros par adhérent et 10 euros par nouvel adhérent, divisé par 2 si la Régionale a plus de 10000 euros en caisse.

Chaque Régionale donne 1euro 40 par adhérent, somme qui est directement enlevée sur la ristourne initiale.

Les Régionales peuvent demander des subventions pour des actions précises.

Marie-José Baliviera prend en charge la question des Régionales l'an prochain.

Approuvé à l'unanimité

• **Campagne d'adhésion**

L'association fonctionne sur le travail de ses bénévoles et d'une secrétaire, Oriane Sallard. Beaucoup de collègues retraités continuent à aider l'APMEP et font un travail très important qu'il faut saluer. Il est important toutefois de relancer dans chaque régionale, une campagne d'adhésion pour permettre un renouvellement de cette aide.

La visibilité de l'APMEP passe aussi par son site. Il faut imaginer des « incitations » à l'adhésion sur de nombreuses pages du site, par exemple à partir d'une organisation d'enquêtes sur le « vécu » des profs (utilisation des TICE).

Cela a déjà été pratiqué avec un certain succès par la commission Collège.

Une enquête est d'ores et déjà prévue par la commission Lycée sur les nouveaux programmes, une autre sur le BV et son contenu. La Régionale de Grenoble a mis en place une enquête sur MPS.

On peut imaginer une enquête qui serait proposée pour les utilisateurs qui se connectent au site pour récupérer des annales. Il est nécessaire de capitaliser en termes d'adhésions les connections sur le site.

Relevé de décisions du comité des 20 et 21 novembre 2010

- **Enquête de la commission du Bulletin**

Une enquête en ligne sur le Bulletin Vert et Plot est proposée à l'ensemble des adhérents de l'APMEP.

- **Site Internet de l'APMEP**

Nécessité de renforcer l'équipe qui s'occupe du site. Appel fait aux Régionales.

- **Plaquette « Visages »**

Le bureau et le comité national travaillent à la rédaction d'un texte réactualisé sur les propositions et revendications de l'APMEP. Le texte remodelé sera proposé au comité de juin 2011.

- **Journées Nationales**

La régionale de Picardie organise les Journées Nationales en 2011.

IREM de Picardie

Il est fermé depuis 1999 par manque de personnel pour en assurer le fonctionnement. Il faudrait voir ce qu'il est possible de faire du côté de l'ADIREM. L'APMEP exprime son soutien à la remise en route de l'IREM de Picardie.

- **Texte sur la création d'un Institut National de Formation Continue**

Texte voté à l'unanimité par le Comité (voir dans ce BGV).

Il sera à diffuser auprès de diverses associations de spécialistes, et plus largement d'autres associations de personnels de l'Education Nationale. Il peut être également diffusé auprès d'autres acteurs comme les chambres de commerce.

- **Participation de l'APMEP à une commission de suivi des programmes**

Le Comité accepte que compte tenu de sa compétence et de son expérience sur les évaluations de programme, l'APMEP participe es qualité à une commission de suivi des Programmes envisagée par la DGESCO, sous les conditions suivantes :

Une commission qui soit permanente.

Des décharges de service suffisantes pour les enseignants participants.

L'APMEP demande aussi que les travaux de cette commission soit élargis à tous des niveaux d'enseignement (Ecoles, collège, lycées).

2.1.2 Le bureau

En 2010, le Bureau National s'est réuni **les 30 et 31 janvier, les 27 et 28 mars, le 30 mai, les 26 et 27 juin, les 11 et 12 septembre, les 24 et 25 octobre (Journées de Paris), les 20 et 21 novembre et les 11 et 12 décembre. Il s'est réuni également à distance, en utilisant Netmeeting le 8 mai. Les réunions par internet sont à recommencer mais doivent être limitées à un ou deux sujets seulement.**

Outre la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, ...) de l'association, du suivi des publications et du fonctionnement du site internet, de la préparation des débats du Comité national et du séminaire, le bureau s'est investi principalement sur le projet de réforme des lycées d'enseignement général, sur la réforme des séries technologiques. Les premières conséquences de la réforme de la formation initiale (mastérisation) et des conditions des stagiaires à la rentrée 2010 ont été également une préoccupation importante. La formation continue a aussi fait l'objet de propositions précises et innovantes.

Texte d'orientation.

Un texte d'orientation a été préparé par le bureau avec l'aide des différentes commissions nationales et des régionales. Le texte d'orientation a été soumis au comité national des 27 et 28 mars 2010 et travaillé dans les régionales. Le texte définitif a été soumis au vote d'un comité extraordinaire organisé pendant le séminaire le 29 mai. Il a été décidé lors de ce comité de proposer le texte d'orientation au vote des adhérents. Le vote a été organisé entre juin et septembre.

Neuvième édition de la plaquette « Visages 2010 - 2011 de l'APMEP ».

La partie "l'APMEP d'hier à demain" a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du comité. Mais le texte devient de plus en plus une somme de rectifications et manque d'unité. Il sera complètement réécrit

pour le comité de juin 2011 avec les modifications proposées par chaque comité.

Rencontres avec nos partenaires

Pendant les Journées nationales de Paris, le bureau a rencontré l'Inspection générale, la communauté mathématique.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, au comité scientifique des IREM, à Animath, à la CFEM, à la FEAPM, à ActionSciences, à l'Académie des Sciences, à l'INRP et dans diverses manifestations. Elle a réintégré la Conférence des associations de spécialistes et a participé à la création du Forum des Sociétés d'enseignants et de chercheurs.

Relation avec les autorités, courriers et audiences

Le bureau est intervenu à de très nombreuses reprises, à travers des courriers ou lors de rencontres au ministère, avec le cabinet du ministre ou à la DGESCO, sur la réforme du lycée. Il a été notamment reçu par la DGESCO le 8 janvier sur la réforme du lycée. Une lettre ouverte a été envoyée au Ministre le 30 janvier 2010 concernant la réforme du lycée. Eric Roser, Conseiller du Ministre, a reçu le bureau le 26 mars 2010 toujours sur les problèmes dénoncés par l'APMEP concernant la réforme du lycée.

Le bureau a été reçu par le groupe d'experts chargé de la rédaction des nouveaux programmes de lycée, le 18 février 2010 puis pendant le 27 octobre.

Un courrier demandant la création d'une commission de suivi des programmes a été envoyé le 15 septembre. Une réunion a été proposée pour le mois de janvier 2010 à laquelle l'APMEP a demandé que les IREM soit représentés.

Sur la formation continue, suite aux journées nationales et à la vive inquiétude manifestée par les enseignants au sujet de la disparition dans de nombreuses académies des plans académiques de formation, un courrier a été envoyé au Ministère en date du 2 novembre.

Le 22 novembre, une nouvelle lettre a été envoyée au Ministère, pour demander des explications concernant la situation des enseignants stagiaires nouvellement recrutés après les concours et dont le stage en situation a été supprimé.

PUBLIMATH

Le bureau a renouvelé son soutien au gros travail du groupe PUBLIMATH mené par Michèle Bechler, en particulier grâce à l'énorme investissement des collègues retraités. Le demi-emploi octroyé par la DGESCO à l'Adirem permet à un collègue de travailler en liaison avec PUBLIMATH.

Comptabilité de l'APMEP

Depuis quelques années le bilan financier de l'association est déficitaire. Le bureau a poursuivi sa politique de réduction des coûts de fonctionnement de l'association. Le passage de deux salariées à une seule a permis de réduire considérablement les dépenses de l'association. La nouvelle comptabilité réalisée avec le cabinet comptable permet cette année d'avoir une vision beaucoup plus claire des comptes de l'association et on peut procéder à des comparaisons pertinentes avec l'an passé. Le déficit est dû à une écriture comptable de la dévalorisation des brochures encore importante cette année. Mais on peut dire que les comptes sont presque à l'équilibre maintenant. Il faut en déduire que toute dépense d'investissement nécessitera une réflexion sur les recettes à mobiliser pour être réalisée.

2.1.3 Les commissions & groupes de travail

Chacune des six Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées nationales de Paris, en présence d'un membre du bureau. Les autres réunions ont été préparées et alimentées par des échanges électroniques et par une réunion en présence dans l'année (deux pour la commission lycée en raison de l'actualité des nouveaux programmes). Elles donnent lieu à des prises de position débattues en comité, lors de l'assemblée générale et dans toutes les réunions organisées au cours de l'année.

2.2 Les publications

2.2.1 Les bulletins

Le bulletin vert

Le traditionnel Bulletin « Vert » est le support écrit de référence de l'APMEP.

C'est à travers lui, entre autres, que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue.

La commission du Bulletin est placée cette année sous la responsabilité de Louis-Marie Bonneval. Il faut remercier Christiane Zehren pour le remarquable travail qu'elle a effectué en responsabilité de la commission. Mais Christiane Zehren aide encore beaucoup pour permettre une transition plus aisée. La commission analyse avec sérieux (ce qui fait du Bulletin vert une véritable publication scientifique) les propositions d'articles, conseille éventuellement des modifications aux auteurs, souhaite apporter une aide à des auteurs potentiels et choisit les thèmes des dossiers pour lesquels elle sollicite des articles.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie et colle au plus près des préoccupations: bulletin n°486, Algorithmique; n°487, Algorithmique

2, n°488, Math et psycho; n°489 Formation des maîtres; n°490, Centenaire; n°491, Probabilité 2.

Roger CUPPENS assure bénévolement le travail de mise en forme. Il fait un travail remarquable qu'il faut saluer car la tâche n'est pas facile. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

Le BGV

Le BGV (Bulletin à Grande Vitesse), souple et rapide dans sa réalisation et son acheminement, assure la diffusion d'informations d'actualité et rend compte des actions de l'association.

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, rend compte des actions du Bureau et présente les Journées nationales

Jean Paul BARDOULAT en assure la rédaction et la mise en page. Là aussi, il faut saluer l'investissement de notre collègue pour un travail qui se fait souvent en urgence, compte-tenu de l'actualité. La mise en page se fait avec l'aide de la Gazette ariégeoise. L'impression est assurée par l'imprimerie Corlet.

PLOT

Une équipe de rédaction travaille autour de Valérie LAROSE et Claudie ASSELIN-MISSENERD. PLOT a désormais trouvé toute sa place au sein de l'association et remplit parfaitement sa fonction : partager, lire, ouvrir et transmettre. PLOT est devenu une référence pour de nombreux collègues, débutants ou non, qui ont l'assurance de trouver des articles de qualité mais également utilisables en activité de classe.

Nicole TOUSSAINT et Jean FROMENTIN assurent bénévolement le travail de mise en forme. Leur travail est de première importance dans la réussite de PLOT. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

2.2.2 Les brochures

Jean-Paul BARDOULAT est responsable des brochures, avec Jean BARBIER et Jean FROMENTIN, tous trois bénévoles et toujours aussi dévoués, assurent la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Outre la plaquette gratuite « Visages 2010-2011 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'Association, il faut distinguer 4 types de brochures :

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition
Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.
- Brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition
- Brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre)
- Brochures en co-diffusion

On trouvera dans la plaquette « visages 2010-2011 de l'APMEP », ainsi que sur le site, la liste des différentes brochures parues cette année.

2.2.3 Le site internet de l'APMEP

Le site Web de l'APMEP est toujours hébergé contractuellement par l'Université de Lyon 1.

Il est devenu un élément incontournable et précieux pour la visibilité et la communication de l'APMEP. Il est tenu à jour quotidiennement par Gérard COPPIN, aidé d'Yvon POITEVINEAU, et sous la responsabilité du Bureau National. Il faut souligner que leur travail nécessite une réactivité de chaque instant. Nos collègues assurent la mise à jour presque en temps réel et cette tâche est extrêmement difficile à réaliser en continuité. Une réflexion est menée pour que le site devienne l'organe principal de communication de l'association, avec une possibilité d'adhésion et de vente en ligne. Cette réflexion menée par le bureau tout au long de l'année, est aidée par les conseils techniques de Gérard COPPIN, Yvon POITEVINEAU et Francis SLAWNY.

L'adresse du site est : <http://www.apmep.asso.fr/>

La partie "Espace Adhérents" est le site abcdebat. Pour accéder à cette partie il faut un "login" et un mot de passe. Sur cette partie, chaque adhérent peut déposer ou trouver des documents avec des commentaires. Il y voit des informations réservées aux membres de l'association. C'est aussi le moyen de gérer les documents communs aux différents groupes de travail et commissions. En cas de difficulté, contacter François COUTURIER.

Les informations concernant la structure et la vie de l'association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont régulièrement diffusées. Il contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou

mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont et seront présentés.

Cette année, une nouveauté consistant à aider les jeunes professeurs débutants, intitulée *Dossier premier trimestre* a particulièrement été visitée. Un dossier deuxième trimestre suivra en 2011 puis un troisième en mars 2011.

2.4 La réflexion et la formation

2.4.1 Les Journées Nationales

Les Journées nationales de l'APMEP ont revêtu un caractère exceptionnel cette année puisqu'elles étaient organisées à Paris pour l'année du centenaire de notre association.

Elles se sont déroulées à Paris du 23 au 27 octobre 2010 et ont rassemblé presque 1000 personnes. Leur thème était "*le pari des mathématiques*". Elles ont été précédées par le colloque Centenaire intitulé *Cent ans d'enseignement des mathématiques, cent ans d'APMEP*.

Elles ont permis au bureau de rencontrer les différents acteurs locaux et nationaux ainsi que les représentants de la communauté mathématique.

Dans le cadre de ces journées, ont également été organisés des ateliers, les réunions des Régionales et des commissions nationales, la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands de vente de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies, et l'APMEP.

2.4.2 Le groupe de travail « journées »

Il s'est réuni le 12 décembre 2010 sous la direction de Nicole Toussaint qui en a rédigé un compte rendu. Les organisateurs des journées nationales de différentes années se sont retrouvés et ont amélioré le Vademecum des JN, qui servira chaque année.

2.5 Le séminaire

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 29 et 30 mai au C.I.S.P. de Paris (XIIème).

Le thème de ce séminaire a été : **“La formation continue des enseignants de mathématiques”**.

Nous avons choisi le thème de ce séminaire en raison de l'actualité préoccupante concernant la disparition des plans académiques de formation

dans de nombreuses académies. L'APMEP a également été membre du comité d'organisation du colloque de l'Académie des Sciences en avril 2010 intitulé *Cultiver la science* ;

Le développement professionnel des professeurs enseignant les sciences, des 13 et 14 avril.

L'APMEP y a tenu notamment un atelier concernant la formation continue à distance.

Suite au séminaire consacré également à la problématique de la formation continue, un texte sur la création d'un Institut national de formation continue (INFC) a été diffusé à tous les partenaires de l'APMEP.

Un communiqué de presse dénonçant la situation inacceptable de la formation continue dans les académies et proposant la création d'un INFC a également été diffusé en novembre 2010.

3. Le centenaire de l'APMEP

Le 22 octobre 2010, l'APMEP a célébré son centenaire. Une journée de colloque s'est déroulée au Collège de France, dans le magnifique amphithéâtre Margeritte de Navarre.

Le programme a été le suivant :

8h30 : Ouverture du colloque

9h : Conférence d'Hélène GISPERT

Enseignement, mathématiques et modernité: réformes, acteurs et rhétoriques au cours du XXe siècle

10h15 : Pause

10h30 : Table ronde : l'APMEP et l'enseignement des mathématiques au 20^e siècle

Modératrice : Pascale Pombourcq, ancienne présidente de l'APMEP ;

Intervenants : Pierre Legrand, Jean-Pierre Kahane, Hélène Gispert**, Eric Barbazo; Guy Noël (Belgique).

14h : Conférence d'Étienne Ghys

Analyse, Géométrie ou Probabilités ?

15h15 : Table ronde : vers le prochain centenaire

Modérateur : Éric Barbazo, président de l'APMEP ;

Intervenants : Michèle Artigue, Jean-Pierre Demailly, Etienne Ghys**, Daniel Perrin, Pascale Pombourcq, Saliou Touré (Union mathématique africaine).

17h30 : Clôture

Les participants :

Hélène GISPERT, Professeure d'histoire des sciences à l'Université Paris Sud 11, G.H.D.S.O.

Étienne GHYS, Directeur de recherche au CNRS, Unité de mathématiques pures et appliquées de l'École normale supérieure de Lyon.

Pascale POMBOURCQ, Présidente de l'APMEP de 2006 à 2009.

Pierre LEGRAND, Inspecteur général honoraire.

Jean-Pierre KAHANE, Académie des sciences.

Éric BARBAZO, Président de l'APMEP depuis 2009

Alain BOUVIER, Haut conseil de l'éducation (HCE), recteur.

Guy NOEL, Professeur de mathématiques à l'Université de Mons-Hainaut, Belgique.

Michèle ARTIGUE, Professeure émérite Université Paris 7, Présidente d'ICMI jusqu'en décembre 2009.

Jean-Pierre DEMAILLY, Académie des sciences.

Daniel PERRIN, Professeur de mathématiques à l'Université Paris Sud.

Saliou TOURE, Président de l'Université internationale de Grand-Bassam, Président de l'Union mathématique africaine, ancien Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire.

4. Relations externes

4.1 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au comité scientifique des IREM.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement à la réalisation de la base PUBLIMATH.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées nationales de Rouen où il a pris la parole.

Cette année, les IREM ont fêté leur quarante années d'existence lors d'un colloque spécial de l'ADIREM à Marseille. L'APMEP a participé à une des tables rondes organisées sur les enjeux de la réforme du lycée.

4.2 Les relations avec les autres associations

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées nationales (au moins à la première journée) les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier: Animath, l'APBG, l'APISP, l'ARDM, la CFEM, les CRAP, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAI, la SMF, la CIJM, Sésamath, l'UDPPC, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, MA, l'ATSM.

En janvier, le Forum des sociétés savantes et associations de spécialistes s'est réuni et il a été fondé le Forum des sociétés d'enseignants et de chercheurs. La réflexion sur la mastérisation et les problèmes rencontrés par les stagiaires à la rentrée de septembre 2010 ont donné lieu à une prise de position notamment par le communiqué de presse du 23 janvier sur la réforme du lycée. Il a été également proposé un texte sur la formation continue et notamment sur la création d'un Institut national de formation continue proposé par l'APMEP.

L'APMEP redevient également membre de la Conférence des présidents des associations de spécialistes.

L'APMEP est représentée statutairement au bureau de la CFEM. Cette commission organise en particulier la participation française aux congrès internationaux ICME tous les 4 ans et gère des aides financières venant du fond de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP (par exemple au Burkina-Faso et au Cameroun).

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées nationales, séminaire. L'APMEP a ainsi participé aux journées de la SBPMef en août 2010 à Dinant.

L'APMEP a été invité à participé au colloque de l'APPEP (Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public). Eric Barbazo y a présenté les positions de l'APMEP sur la réforme du lycée et la place des mathématiques dans l'enseignement secondaire.

4.3 ActionSciences

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au bureau du collectif ActionSciences.

Toutes les réunions d'Action Sciences se sont tenues au local de l'APMEP. Le thème principal a été la réforme des programmes de lycée.

Il a été décidé d'entreprendre une action à long terme pour analyser et réagir efficacement aux dérives de la réforme du lycée.

Le site <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm> permet de consulter les différentes actions menées par ce collectif.

4.4 Relations internationales

L'APMEP a été invitée en août 2010 en Belgique aux journées nationales de la SBPMef.

Michel Fréchet et Eric Barbazo ont représenté l'APMEP aux journées nationales tunisiennes de l'ATSM, du 20 au 22 décembre 2010, dont le thème était la liaison secondaire-supérieur.

Michel Fréchet a présenté une conférence sur les divers acteurs de liaisons entre enseignements secondaire et supérieurs français.

Eric Barbazo a présenté des exemples de liaison entre les programmes de lycée et de la première année universitaire, notamment à travers les nouveaux programmes.

Lors des Journées nationales de l'APMEP de Paris, une coopération entre l'APMEP et l'Union mathématique africaine a été proposée par Saliou Touré. Il s'agit de développer une coopération entre les pays francophones d'Afrique et l'APMEP dans le cadre d'une formation des enseignants.

4.5 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle essaie d'organiser une réunion avec les syndicats aux Journées nationales.

4.6 Les relations avec la Presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités lors des Journées nationales de Paris.

Une conférence de presse a été organisée dans les locaux de l'APMEP pour soutenir l'action de l'INRP menacé de disparition au sein de l'Ecole normale supérieure de Lyon.

4.7 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

- Salon des jeux organisé par la CFJML
- Remise de prix aux olympiades de mathématiques.
- Remise de prix au Kangourou.
- Participation au congrès Math en Jeans.

II - RAPPORT FINANCIER 2010

Toutes les sommes sont en euros

RECETTES	2010	2009
I. Adhésions et abonnements :	249 399,25	272 624,27
<i>Dont adhésions</i>	183 256,50	196 875,56
<i>Dont abonnements</i>	66 142,75	75 748,71
II. Vente de brochures :	21 801,51	26 646,54
<i>Ventes par le national</i>	30 063,17	35 501,54
<i>Quota à disposition des régionales</i>	-8 261,66	-8 855,00
III. Publicité	3 250,84	900
IV. Produits financiers :	1 051,33	2 456,89
<i>Intérêts du livret A (C.N.E.)</i>	101,85	119,93
<i>Produits nets (cessions de SICAV)</i>	949,48	2 336,96
V. Prestations de service :	25 614,64	32 909,77
<i>Frais d'envoi</i>	6 819,20	5 874,56
<i>Conventions et redevances diverses</i>	7 539,72	10 876,65
<i>Séminaire et Spécial Journées</i>	11 255,72	16 158,56
VI. Produits exceptionnels :	3 462,36	12 836,56
<i>Transfert de charges d'exploitation</i>	2 662,58	6 878,16
<i>Dons</i>	768,06	364,40
<i>Produits divers de gestion courante</i>	31,72	0,87
VIII. Ristournes versées aux régionales	-10 267,30	- 10 594
TOTAL DES RECETTES	294 312,63	337 780,03

DEPENSES	2010	2009
I. Publications	69 724,85	62 589,52
<i>BV + BGV + PLOT</i>	47 413,07	45 031,51
<i>Nouvelles brochures</i>	16 666	13 778,12
<i>Achat publications pour co-diffusions</i>	5 645,78	3 779,89
II. Vie de l'Association	171 373,56	235 521,10
1. Frais de fonctionnement		
- <i>Impressions diverses</i>	5 879,89	1 379,78
- <i>Charges administratives, essentiellement des dépenses d'affranchissement.</i>	19 563,70	16 365,65
- <i>Locaux</i>	7 148,18	8 753,65
- <i>Location matériel</i>	7 007,98	6 662,24
- <i>Maintenance matériel</i>	1 242,84	3 948,07
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	36 504,55	106 640,07
3. Personnels extérieurs	9 123	7 413,98
4. TVA non récupérable	5 919,46	5 010,13
5. Cadeaux	1 075	81,90
6. Remboursement de frais	77 908,96	79 265,65
III. Frais de port et de routage	37 333,15	41 398,45
<i>BV + BGV + PLOT</i>	35 833,15	39 898,45
<i>Collecte courrier</i>	1 500	1 500
IV. Charges exceptionnelles	38 998,16	16 407,74
<i>Subvention publicité</i>	348	0
<i>Reversement abonnement jumelé</i>	824,61	1 006,88
<i>Livraison brochures</i>	1 085,60	0
<i>Dotation aux amortissements</i>	4 179,75	3 557,73
<i>Frais divers gestion</i>	96,94	14,11
<i>Dépréciation du stock</i>	32 463,27	11 843,13
VI. Variation du stock	1 925	- 22 711,09
TOTAL DES DEPENSES	319 354,72	333 220,43
RESULTAT	- 25 042,09	4 560,20

BILAN AU 31 / 12 / 2010

ACTIF	EXERCICE 31.12.2010			EXERCICE 31.12.2009
	VALEUR BRUTE	AMORT. PROV.	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	27 175	26 654	521	
Autres immobilisations incorporelles				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Constructions	114 337	62 524	51 813	54 100
Autres immobilisations corporelles	95 555	91 362	4 193	2 354
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>237 067</u>	<u>180 540</u>	<u>56 527</u>	<u>56 935</u>
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>STOCKS</u>				
Matières ou marchandises	120 078		120 078	122 003
		44 306	- 44 306	- 11 843
<u>AVANCES ET ACOMPTE</u>				
<u>CRÉANCES</u>				
Créances clients et comptes rattachés	12 613		12 613	4 382
Autres créances d'exploitation	7 261		7 261	7 902
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	321 562		321 562	307 758
<u>DISPONIBILITES</u>	18 280		18 280	27 894
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>	5 351		5 351	9 897
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>485 144</u>	<u>44 306</u>	<u>440 838</u>	<u>467 992</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>722 211</u>	<u>224 846</u>	<u>497 365</u>	<u>524 928</u>

BILAN AU 31 / 12 / 2010

PASSIF	EXERCICE 31.12.2010	EXERCICE 31.12.2009
<u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u>		
Réserves	403 686	399 126
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>- 25 042</u>	<u>4 560</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	<u>378 644</u>	<u>403 686</u>
 <u>DETTES</u>		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	14 453	17 630
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 997	5 064
Emprunts et dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes financières et comptes rattachés	19 909	25 293
Dettes fiscales et sociales	6 151	9 873
Autres dettes	5 660	23 224
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	<u>67 551</u>	<u>57 787</u>
 <u>TOTAL DETTES</u>	<u>118 721</u>	<u>121 246</u>
 <u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>497 365</u>	<u>524 928</u>

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2010.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2010 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2010 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2010, les cotisations perçues sont celles de l'année 2011 et non celles de l'année 2010.

Nous distinguons « **Adhésions** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT. La répartition entre Abonnements et Adhésions n'a pas été modifiée cette année.

Nous enregistrons depuis quelques années une baisse régulière des adhésions et donc des abonnements. Nous n'arrivons pas pour l'instant à inverser la tendance.

II. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance. Là aussi c'est un poste en baisse régulière. Nous avons en projet d'offrir la vente en ligne afin de redresser la situation.

III. Publicité

Dans cette somme figurent les recettes des publicités qui paraissent dans les bulletins, ainsi que des ventes des dés qui ont été vendus aux Journées Nationales de Paris.

IV. Produits financiers

Selon les disponibilités de la trésorerie, nous achetons ou vendons des SICAV et nous dégageons ainsi des recettes. La crise financière a entraîné une diminution de nos produits financiers.

V. Prestations de service

Les recettes occasionnées par les conventions et redevances ont baissé cette année. Ce sont les recettes occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles.

VI. Produits exceptionnels

VII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2010. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2009, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2009 (voir préambule).

Côté dépenses

I. Publications

Cinq Bulletins, six BGV, quatre PLOT, éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions. La hausse de ce poste cette année est principalement due à l'édition d'un bulletin spécial centenaire qui a été tiré en un plus grand nombre d'exemplaires que les bulletins habituels.

II. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Le poste affranchissement reste élevé, nous allons travailler à minimiser ces dépenses.

2) Traitement des employés

Le passage à une seule salariée nous permet d'économiser environ 70 000 euros.

3) Personnels extérieurs

La tenue de la comptabilité par un cabinet comptable nous revient à 9 123 €.

5) Remboursement de frais : ils sont stables.

III. Frais de port et de routage

La baisse est due à la baisse du nombre d'adhérents.

IV. Charges exceptionnelles :

1. Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM
Cela correspond à ce que nous reversons aux associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (APISP et UDPPC).
2. Dotations aux amortissements
C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).
3. Dépréciation du stock de brochures
Le cabinet comptable qui s'occupe dorénavant de la comptabilité a commencé à régulariser certains postes, d'où la présence de cette nouvelle ligne dans le compte de résultats. Ce montant prend en compte les brochures que nous jugeons désormais invendables.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2010) - valeur du stock final (au 31/12/2009).

Là aussi nous avons souhaité assainir la situation. Les brochures sont désormais estimées selon leur prix de revient et non plus selon leur prix de vente comme cela se faisait auparavant.

Jean-Paul Bardoulat, responsable des brochures, aidé par Marie-José Baliviera, a effectué un décompte sérieux de nos brochures en stock.

2-BILAN.

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2010 est déficitaire de 25 042 €.

Ce déficit est du à la politique de vérité sur les stocks de brochures. Si l'on ne tient pas compte du poste « dépréciation du stock », le budget est à l'équilibre. Il n'en reste pas moins que nous avons réduit au maximum les dépenses de fonctionnement de l'association,

nous n'arriverons plus à faire d'économies sur ces postes. Il faut donc travailler sur les recettes.

Nous continuons donc de rechercher des pistes afin d'avoir un maximum de ré adhésions ainsi que de nouveaux adhérents.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 2 avril 2011.

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2011.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Raymond Torrent

Professeur agrégé actuellement en poste à l'IUFM, j'ai eu la possibilité au cours de ma carrière de fréquenter tous les niveaux d'enseignement (école, collège et lycée puis formation des maîtres) et de participer à de nombreux travaux au sein de l'IREM. Au moment où notre système éducatif est confronté à de nombreux changements, où l'enseignement de notre discipline est questionné je souhaite apporter ma contribution et ma réflexion au sein du Comité National de notre association et représenter la Régionale de Nantes dont les activités reprennent après de longues années de sommeil.

Régionale de Nantes, Raymond.Torrent@univ-nantes.fr

Danielle Eynard

Professeur agrégée, et adhérente de l'APMEP depuis 1990, j'ai eu une carrière d'enseignante tardive, puisque j'ai passé le CAPES en 1989, à 34 ans, et l'agrégation en 1994. J'ai cependant eu depuis l'occasion d'enseigner en formation continue (GRETA), en collège et en lycée, et de travailler depuis 1990 au sein de divers groupes IREM, ce qui m'a permis de participer à l'élaboration de plusieurs brochures et à la préparation et l'animation de stages.

J'y ai trouvé un groupe de collègues passionnés par leur métier et c'est ainsi que je me suis sentie concernée par l'action de l'APMEP.

J'ai donc déjà fait partie du comité, de 2003 à 2007. J'ai également œuvré à la création d'un groupe de travail sur la DNL mathématiques (discipline non linguistique) pour les sections européennes, groupe qui existe officiellement depuis les journées de Besançon.

Nous devons témoigner de la réalité de l'enseignement des maths en France, mais aussi proposer de nouvelles pistes, pour donner du sens aux mathématiques que nous enseignons, faire que nos élèves y prennent plaisir et se sentent attirés par des carrières scientifiques, mais aussi leur faire accepter que l'apprentissage de certains savoirs fondamentaux est un travail exigeant.

En ces temps de réformes annoncées et pas toujours concertées, l'APMEP doit être représentative des enseignants de mathématiques pour pouvoir intervenir auprès du ministère et faire valoir fortement nos positions.

Régionale de Clermont Ferrand, deynard.apmep@wanadoo.fr

Eric Barbazo

Professeur en lycée depuis une quinzaine d'année, j'estime qu'il ne faut pas rester passif face aux changements de fond qui se font jour dans la réforme actuelle de l'enseignement secondaire.

Le lycée dans son ensemble et particulièrement sa composante technique, vont connaître des transformations importantes. La liaison avec le collège doit être repensée et améliorée pour une articulation plus appropriée avec la classe de seconde. Le cycle terminal est à construire et les propositions de l'association doivent contribuer à l'avancement de ce projet, à la fois en termes de contenus des programmes et de structures d'enseignement à adapter.

Les transformations de l'enseignement des mathématiques sont posées de manière ardente dans la nouvelle structure du lycée. L'utilisation des TICE doit être complètement intégrée de manière à ce que l'enseignement des mathématiques en sorte gagnant : leur place doit être étudiée et raisonnable, sans abus ni dogmatisme.

Je souhaite m'investir dans le comité de l'APMEP pour essayer, au sein de l'association, de participer à ces évolutions.

De plus, le centenaire de l'APMEP sera un moment fort où l'action de l'association pourra être valorisée, mettant en perspective le passé de notre association et la réflexion sur l'avenir de l'enseignement des mathématiques. Toutes ces raisons m'incitent à présenter ma candidature au comité national de l'association pour pouvoir promouvoir un enseignement de mathématiques solide et indispensable à tous les niveaux.

Régionale Aquitaine, barbazo@wanadoo.fr

Céline Coursimault

J'enseigne les mathématiques depuis huit ans déjà. J'ai commencé à Longwy, dans un collège du nord de la Lorraine avant d'intégrer le lycée français de Luxembourg, où j'enseigne les mathématiques de la 6ème jusqu'à la terminale. Dès mes débuts, j'ai intégré un groupe IREM afin de poursuivre la réflexion engagée lors de ma formation à l'IUFM sur l'enseignement des mathématiques. J'y ai rencontré des collègues ouverts et passionnés, qui pour la plupart sont engagés au sein de l'APMEP. J'ai participé à mes premières journées nationales à Orléans. La richesse des échanges avec les collègues que j'y ai rencontrés, la qualité des interventions

mais également l'esprit d'ouverture des militants m'ont tout de suite donné envie de m'impliquer dans la régionale lorraine. Je me suis donc présentée à l'élection de son comité lors de la journée régionale qui a suivi. Alors que j'enseignais encore à Longwy, j'ai été élue présidente de ma régionale, ce qui m'a donné l'occasion de participer au séminaire de l'APMEP. La façon dont les dernières réformes ont été menées me fait craindre le pire quant à l'enseignement des mathématiques et à la place qui lui sera laissé dans les futurs programmes du lycée. C'est pourquoi je souhaite me présenter au Comité national afin de pouvoir défendre les idées de l'APMEP et mettre à contribution ma courte expérience dans les réflexions qu'il faudra mener pour se faire entendre et défendre l'enseignement des mathématiques. C'est un beau métier, il faut qu'il le reste ! Nous devons resserrer nos forces !
Régionale de Lorraine, jbcc@pt.lu

Gilles Waehren

Je suis professeur de mathématiques depuis le 1er septembre 2000. Après une année de stage dans un collège d'Alsace (ma région d'origine), j'ai suivi ma femme dans sa région natale pour enseigner au Lycée Mangin de Sarrebourg en Moselle.

Dès mon année de stage, j'ai adhéré à l'association sous la suggestion de mes formateurs ; trouvant dans les différentes publications de l'APMEP des ressources variées pour renouveler régulièrement mon enseignement. A partir de 2004, j'ai rejoint le groupe Histoire de la régionale Lorraine. Les contacts avec les différents membres du groupe m'ont permis d'oxygéner mes pratiques, d'échanger sur nos méthodes, d'enrichir ma culture mathématique, d'écrire quelques articles relatifs à mes expériences en classe pour le Petit Vert, notre publication régionale (dont un fut repris dans le bulletin vert).

En mars 2007, mon élection au comité régional de Lorraine m'a donné l'occasion de découvrir le fonctionnement de l'association plus précisément, mais aussi de participer à ses actions riches et variées qui sont tant d'occasions de rencontres et d'échanges.

Je pense que, confrontés aux mutations de notre société et de son système d'éducation, notre discipline et notre manière d'enseigner vont connaître de grands changements et que seule notre réflexion permettra que ces bouleversements se fassent au service de nos élèves et de leur avenir dans la société. Plus que jamais, nous devons donner l'accès aux mathématiques à tous les élèves quelle que soit leur origine, leur montrer la présence de cette science dans leur quotidien pour qu'ils aient envie d'en acquérir une meilleure maîtrise.

Régionale de Lorraine, gilles.waehren@wanadoo.fr

Emmanuelle Lafont

Je suis enseignante en Lycée Professionnel depuis 8 ans. Je souhaite devenir membre du Comité National de l'association afin de participer aux nombreuses actions qu'elle mène pour la pédagogie et la place des mathématiques dans la formation des futurs citoyens.

Les mathématiques en LP sont « appliquées », et reliées aux sciences physiques. L'utilisation des TICE y est également très présente : nous mettons à profit les compétences en techniques de communication qu'ont généralement nos élèves. Cette diversité peut enrichir notre enseignement des mathématiques.

Les parcours en LP sont en pleine mutation. Je ne suis pas convaincue que le passage de 4 à 3 années de formation pour préparer le bac professionnel soit bénéfique pour les élèves, surtout en mathématiques. Je pense que notre association a son rôle à jouer pour que nous puissions continuer à assurer une formation de qualité aux élèves.

Nous devons également rester vigilants à propos de la formation (initiale, comme continue) des enseignants, en particulier dans le cadre de la transformation des années de préparation aux différents concours (CAPLP2, CAPES, agrégation) en masters. Dans quelles conditions les futurs enseignants vont-ils préparer leur métier ?

Pour ces raisons, je présente ma candidature au Comité National de l'APMEP.

Régionale Aquitaine, emmanuelle.lafont@wanadoo.fr

Fathi Drissi

J'enseigne les mathématiques dans un collège "ambition réussite" de Metz depuis 3 ans.

J'ai découvert l'APMEP pendant mon année de stage à l'IUFM et j'y ai trouvé une force de propositions mais aussi un laboratoire d'idées dans lequel je n'ai cessé de puiser pour faire évoluer mes pratiques d'enseignant.

J'ai rejoint le Comité de la régionale Lorraine de l'APMEP en 2002 et suis devenu administrateur de son site Internet, ce qui m'a permis d'entrer en contact avec des professeurs ouverts, dynamiques et généreux ne comptant pas leur temps pour partager avec leurs collègues.

En me présentant au comité national de l'APMEP, j'aimerais à mon tour partager mon expérience et œuvrer pour une amélioration des conditions permettant un apprentissage des mathématiques de qualité à tous les élèves.

Régionale de Lorraine, fathi.drissi@free.fr

Karine Sermanson

Professeur depuis dix ans, j'ai eu l'opportunité d'enseigner en lycée puis en collège, diversifiant au maximum mes expériences pour avoir la vision la plus large possible du métier. Je suis attentive aux évolutions de la profession. Dernièrement, je me suis investie dans le développement de l'utilisation des TICE, l'application des nouveaux programmes de collège, l'évaluation par compétences, le socle commun, l'accompagnement éducatif et la liaison collège lycée.

Je présente aujourd'hui ma candidature au comité national car je souhaite mieux connaître le fonctionnement global de l'association que je découvre depuis deux ans, le lien que le comité entretient avec les régionales et les travaux des diverses commissions nationales. De plus, J'aimerais mettre mon expérience au profit de l'association. Avec la réforme du lycée et les changements profonds qui se préparent, je souhaiterais participer activement aux orientations de l'APMEP et profiter du centenaire pour découvrir un peu plus son l'histoire.

Régionale de Poitou Charentes, karine.sermanson@free.fr

Marie-Josèphe Schmitt

Le lycée est en pleine mutation, je pense que l'APMEP a un rôle important à jouer :

De propositions : de thèmes de modules...

D'analyses des projets de programme...

En proposant ma candidature au comité national de l'APMEP, je compte et espère apporter ma contribution à des actions efficaces et concertées de l'APMEP.

Régionale de Grenoble, mj-schmitt@wanadoo.fr